Edito

« Le Pays de Blain a souhaité mettre en œuvre une politique culturelle en associant l'ensemble des acteurs et élus du territoire. En partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le Pays de Blain s'est engagé dans l'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire dès 2015.

L'objectif de notre Projet Culturel de Territoire est d'apporter à la population une offre culturelle de qualité, reflet des spécificités des quatre communes de notre territoire.

Les élus du Pays de Blain ont souhaité que la culture soit envisagée dans toute sa diversité. Lecture publique, enseignements artistiques, patrimoine, animations et événementiels ou encore cinéma et arts numériques ont été au cœur de notre réflexion.

La collectivité a mené un état des lieux en s'appuyant sur des entretiens et des réunions d'échange avec les différents acteurs du monde culturel. Ce travail a servi à bâtir une stratégie et un programme d'actions qu'il convient désormais de mettre en œuvre.

Le recrutement d'une chargée de développement culturel démontre notre volonté de poursuivre dans cette voie pour proposer aux habitants une politique culturelle intercommunale structurée et ambitieuse.

La signature du Projet Culturel de Territoire en présence du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, le 20 mars, démontre un engagement et une volonté partagée de développer la culture sur nos quatre communes. »

Gérard Dréno, Président du Pays de Blain

Nicolas Oudaert, Vice-Président du Pays de Blain
en charge de la Culture, du Tourisme et de la Communication

La parole des Maires

« Les enjeux des projets artistiques et culturels de territoire sont de placer le citoyen au cœur du processus. Ils ont pour particularité de s'inscrire hors les murs de la commune et doivent permettre à la création d'être plus en prise avec les questions de société. Ces formes artistiques impliquent une élaboration partagée et une démocratisation culturelle. Moins une affaire d'experts, qu'une réelle volonté de travailler ensemble, le PCT se construit pour et avec les habitants, les professionnels de la culture, les relais associatifs locaux et les institutions culturelles et non culturelles. »
Jean-Michel Buf, Maire de Blain

« Dans nos sociétés communales, les associations très présentes sont là pour accueillir et animer le vivre ensemble. Attendu depuis de nombreuses années, le Pays de Blain va porter avec l'aide du département un projet culturel de territoire préservant et encourageant les initiatives associatives tout en confortant une offre de proximité notamment pour la lecture et la musique pour tous. »
Marcel Verger, Maire de Bouvron

« La culture est faite pour être partagée, tout comme un bon repas convivial. Elle ne nuit pas à la santé et peut être consommée sans modération... Elle se doit d'être accessible afin de faire le lien entre nous tous. Accompagnons la Communauté de Communes à faire résonner les initiatives des acteurs bénévoles et professionnels au service des habitants.Le seul risque avec ce PCT est que la culture devienne de plus en plus contagieuse ! »
Nicolas Oudaert, Maire de Le Gâvre

« Le projet culturel de notre territoire doit permettre à toutes les associations, les bénévoles et les citoyens de découvrir toutes les actions menées par tous les partenaires comme la lecture publique, l'art, le cinéma, le théatre et bien d'autres. La culture facilite et développe le lien social. »
Elisabeth Cruaud, Maire de La Chevallerais

Pays de Blain
la nature nous réussit

Communauté de Communes de la Région de Blain
Développement Culturel
1 avenue de la Gare - BP 29
44130 BLAIN
02 40 79 49 68 - 06 50 06 77 90
isabelle.duvail@cc-regionblain.fr
www.pays-de-blain.com
www.facebook.com/paysdeblain
www.twitter.com/paysdeblain

Loire Atlantique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Projet soutenu dans le cadre de la démarche partenariale
« Projets Culturels de Territoire » proposée par
le Département de Loire-Atlantique.

Pays de Blain 2018 - Photos : Adobe Stock

Projet Culturel de Territoire

Blain - Bouvron -
La Chevallerais - Le Gâvre

Culture

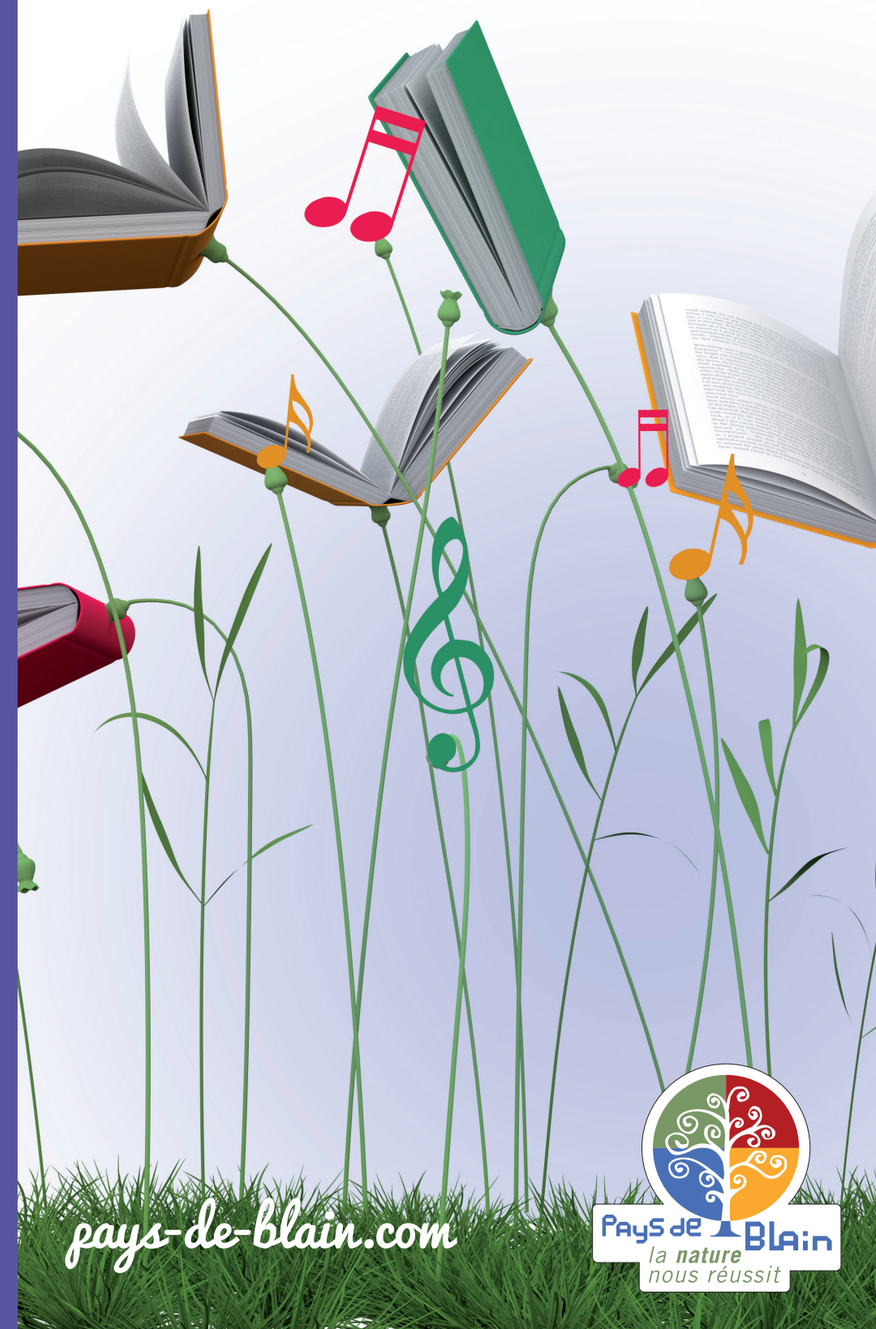

pays-de-blain.com

Pays de Blain
la nature nous réussit

Qu'est-ce qu'un Projet Culturel de Territoire - PCT ?

Le Projet Culturel de Territoire (PCT) est une démarche partenariale proposée par le Département de Loire-Atlantique. Il est signé pour 4 ans entre le Pays de Blain, le Département et l'Etat-Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire.

Cette coopération technique et politique vise à développer des services publics de la culture et à conforter les initiatives locales via un programme d'actions. Ce projet se veut réaliste et adapté aux spécificités du territoire. Les actions mises en œuvre sont cofinancées dans le cadre d'une convention.

Comment a-t-il été élaboré ?

En juin 2014, les élus du Pays de Blain ont décidé de créer la commission Culture Tourisme Communication (CTC) afin d'engager une réflexion sur le développement culturel, bien que la communauté de communes n'avait pas de compétence dans ce domaine.

Suite à des échanges au sein de cette commission CTC, les élus ont décidé de s'appuyer sur l'expérience et l'expertise du Conseil Départemental en matière de développement culturel territorial.

Pour élaborer ce Projet Culturel de Territoire, le Pays de Blain a sollicité le Bureau d'études «Objectif Patrimoine» et organisé des tables rondes avec les élus et tous les acteurs du territoire. Du diagnostic à la stratégie jusqu'au plan d'actions, 20 mois ont été nécessaires pour aboutir à la validation du PCT, en conseil communautaire, le 28 juin 2017.

Les quatre communes du territoire ont validé la mise en application du PCT au 1er janvier 2018. Elles se sont prononcées favorablement sur la modification des statuts communautaires en créant une compétence facultative « *Elaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Projet Culturel de Territoire* ».

Quel calendrier ?

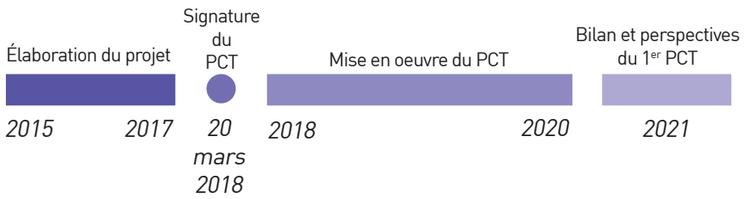

Le Pays de Blain culturel, c'est :

- **Le cinéma «Le Saint-Laurent»**
- **La salle culturelle «Horizinc»**
- **Un théâtre**
- **Des salles d'exposition**
- **Des musées**
- **La Maison de la Forêt**
- **Une médiathèque et quatre bibliothèques associatives**
- **Deux écoles de musique**
- **Un château**
- **Un parcours de sculptures**
- **Etc...**

Pendant la période 2018-2021, le Pays de Blain met en oeuvre son Projet Culturel de Territoire composé de quatre axes complémentaires :

AXE 1 - INITIATIVES ARTISTIQUES ET PRÉSENCE CULTURELLE

À travers différentes actions de communication et de rencontres, il s'agira de mieux valoriser les initiatives locales, de permettre des rapprochements entre les structures et de faire découvrir les différents événements existants.

DES ACTIONS :

- Se doter d'un outil de communication commun.
- Réunir les acteurs culturels de territoire lors d'un forum annuel thématique.
- Soutenir les projets pouvant intégrer le PCT.

AXE 2 - UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

La musique et la lecture publique sont au cœur de notre premier Projet Culturel de Territoire. L'enjeu est de soutenir l'enseignement musical à l'échelle du Pays de Blain et de renforcer le travail en réseau de la médiathèque et des bibliothèques associatives.

DES ACTIONS :

- Accompagner la structuration des écoles de musique du territoire et les pratiques amateurs.
- Organiser des journées d'information sur les réseaux de lecture publique.
- Coordonner et animer la mise en réseau des bibliothèques.

AXE 4 - EXCELLENCE ET ORIGINALITÉ DE LA PROGRAMMATION

Les quatre communes souhaitent profiter du Projet Culturel de Territoire pour concevoir et réaliser un projet structurant commun afin de faire rayonner le territoire intercommunal.
Le PCT initiera une réflexion sur la place du cinéma et des arts visuels.

DES ACTIONS :

- Structurer un groupe de travail en vue d'envisager un projet commun.
- Elaborer un projet fédérateur sur le thème du cinéma.

AXE 3 - VERS DE NOUVEAUX PUBLICS

Le Pays de Blain participe au développement des espaces d'infusion culturelle pour tous les jeunes, sur le temps scolaire et sur tous les temps de vie. La volonté des élus est de faciliter le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque jeune. Plus largement, il s'agit de proposer des temps de découverte et de pratique artistique pour chacun quel que soit son âge.

DES ACTIONS :

- Recenser l'offre existante et faciliter son accès.
- Elaborer et mettre en place une politique de structuration de l'offre.
- Formaliser une politique locale d'accès à la culture et au sport.